

Département de MAINE ET LOIRE  
Arrondissement de Saumur  
Commune de LA BREILLE LES PINS

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du conseil municipal du 06 juin 2017

Convocation du 24/05/2017

Nombre de conseillers en service : 15

Conseillers présents : 12

Conformément à l'article R.129-9 du code des Collectivités territoriales, un extrait du procès-verbal de la présente séance a été affiché à la porte de la mairie, le 09/06/2017.

L'an deux mil dix-sept, le six juin à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de juin sous la présidence de Monsieur Florian STEPHAN, Maire,

**Président** : Florian STEPHAN

**Secrétaire de séance** : Roger FRESNEAU

**Présents** : Florian STEPHAN, Roger FRESNEAU, Marie-Claire VIRIEUX, Armelle PONCET, Dominique GIRARD, Isabelle JOREAU, Loïc LAFOURCADE, Thierry MARCHAU, Christophe GAIGNON, Yvonne FREMONT, Mireille FOURMOND, Claude LECHAT.

**Absents** : Emmanuelle PATURAL, Jean-Baptiste ROTTIER, Nicolas DAVLAUD

**Bon pour pouvoir** :

---

**DCM 2017-51**

**Vote du compte de gestion du CCAS 2017**

A la demande de la Trésorière de Saumur Municipale, le maire propose de voter le Compte de gestion du CCAS 2017.

Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2016 : 2 498 €

Transfert ou intégration de résultats par opération d'ordre non budgétaire : -2 498 €

Résultat de clôture de l'exercice 2017 : 0.00 €

Après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**APPROUVE** à l'unanimité des membres présents le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2017.

Pour copie certifiée conforme,  
LA BREILLE LES PINS, le 08/06/2017  
**Le Maire,**  
**F. STEPHAN**

Certifié exécutoire par le Maire  
Compte tenu de la transmission  
en Sous-préfecture de Saumur,  
Le 09/06/2017  
Et de la publication, le 09/06/2017

